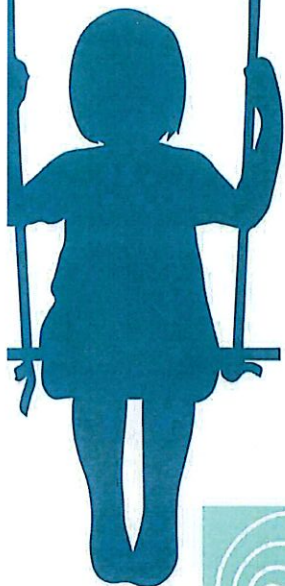


le service de

Médiation familiale



Existe depuis 1988



À CAEN :

37, rue des Boutiques
14000 CAEN (la Folie-Couvrechef)
Tél. **02 61 45 17 24**

À VIRE :

Antenne, Tél. **02 61 45 17 24**

courriel :

poleparentalite@aajb.asso.fr



Le service de Médiation Familiale est géré par :

l'Association des Amis de Jean Bosco

Route d'Aunay, le Mesnil de Louvigny,
BP.82, 14111 LOUVIGNY

Tél. 02 31 29 18 80 - Fax. 02 31 29 18 89

Site : www.aajb.fr

Nos partenaires financiers :



la Médiation familiale...

communication

écoute

...en cas
de conflits...

enfants
parents
famille

prévention

accords

négociation

...Un espace
de parole,
d'écoute...



Le service de Médiation Familiale dépend de
l'Association des Amis de Jean Bosco

la Médiation familiale

C'est quoi ...



Une démarche volontaire
spontanée ou proposée
par le juge aux affaires familiales



**Un espace d'échanges
et de réflexion**



Plusieurs entretiens
où les personnes sont reçues
ensemble



Une recherche de solutions
dans un climat de respect et d'écoute
en toute confidentialité

**Avec l'aide du
médiateur familial**

Tiers neutre, impartial
et diplômé d'État

Pour qui ...



Les parents



Les adolescents



Les familles
recomposées



Les grand-parents
et leurs enfants adultes



Les fratries adultes

Pourquoi ...

- Apaiser le conflit
- Restaurer le dialogue
- Prendre des décisions
- Trouver des solutions dans l'intérêt de chaque membre de la famille

- Préserver les relations avec leurs parents, dans cette étape de recherche d'indépendance et d'autonomie

- Organiser un nouveau projet conjugal et familial

- Maintenir les liens
grands-parents & petits-enfants

- Prévoir l'avenir des parents âgés, entre autonomie et dépendance
- Aborder les questions liées aux successions